



1700

Bulletin d'information de la Ville de Fribourg
Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg
Février/Februar 2015

312



CHAMPIONNATS FRIBOURGEOIS DE BADMINTON 14
FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS DE FRIBOURG 15
LA HALLE DES POMPIERS 12

3 Editorial

5 Communications
du Conseil communal
Aus dem Gemeinderat

6 Conseil général
Generalrat

9 Votation du 8 mars
Abstimmung vom 8 März

10 La halle des pompiers

12 Le rendez-vous des adeptes
fribourgeois du volant

13 La liberté sous le feu
des projecteurs

13 Qui sont les Roms ?

13 Théâtre forum itinérant
contre le racisme

14 Fribourg pendant la
Première Guerre mondiale

17 Concours
Wettbewerb

18 A la bibliothèque
In der Bibliothek

19 Des riffs crescendo –
Fribourg en musique

21 Info-déchet

22 Mémento

La nouvelle loi sur la médecine dentaire scolaire : un plus pour notre ville !

La politique suivie par l'Etat en matière de médecine dentaire scolaire, depuis 70 ans, a fait ses preuves : l'état d'hygiène buccale des écoliers est bon. Ce succès ne doit pas être une raison pour diminuer le suivi de cette politique. Au contraire, les mauvaises habitudes alimentaires doivent être constamment combattues et les bons gestes rappelés, surtout auprès des populations migrantes qui n'ont pas bénéficié de ces conseils dans leur pays d'origine et où les produits sucrés n'étaient pas si largement diffusés.

ANTOINETTE DE WECK



Lors de sa session de décembre, le Grand Conseil a donc décidé de maintenir les quatre domaines couverts par la loi actuelle : prophylaxie, contrôles, soins et orthodontie ainsi que l'obligation faite aux parents de faire contrôler les dents de leur enfant, puis de faire exécuter les soins prescrits. La prophylaxie continuera à être organisée et donnée par le canton dans les classes, à tous les élèves. Elle reste entièrement à la charge de celui-ci.

Pour les contrôles et les soins, les parents pourront continuer à choisir s'ils veulent que leur enfant soit suivi par un dentiste privé ou par le Service dentaire scolaire. En ville de Fribourg, plus de 50% des enfants – le plus fort pourcentage de tout le canton – sont suivis par ce Service. Cela démontre l'utilité de cette institution. Alors qu'actuellement les contrôles se font à la clinique dentaire sise à Pérolles, avec la nouvelle loi, les contrôles se feront dans de nouvelles cabines mobiles, qui s'installeront dans les cours des établissements. Les enseignants n'auront ainsi plus besoin de se rendre avec leur classe à la clinique. Ils apprécieront certainement ce gain de temps. La location journalière d'une cabine s'élèvera à Fr. 600.–. Par contre, la Ville n'aura plus à supporter la location de la clinique dentaire de Pérolles. Les soins continueront à être donnés à la clinique, sise à Pérolles, ce qui est fort pratique pour les parents qui y amènent leur enfant. Les dentistes de la Commission ont insisté pour que les parents viennent eux-mêmes avec leur enfant, afin que se crée un contact direct entre le dentiste et eux. Des recommandations sur l'alimentation et le brossage des dents peuvent ainsi être rappelées. Les contrôles et les soins continueront à être obligatoires pour tous les enfants. Grâce à cette obligation, nous sommes assurés que tous les enfants seront soignés. Les parents disposant de peu de moyens peuvent obtenir des subventions auprès de la Ville de Fribourg.

493

C'est en km/h le record mondial de vitesse d'un volant de badminton. Il a été mesuré sur un smash d'un joueur coréen.



IMPRESSUM

Edition
Ville de Fribourg

Adresse
1700
Secrétariat de Ville
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
Fax 026 351 71 09
www.ville-fribourg.ch

Responsabilité rédactionnelle
Catherine Agustoni
Secrétaire de Ville
1700@ville-fr.ch

Annonces
media f sa
Bd de Pérolles 38
1705 Fribourg
Tél. 026 426 42 42
Fax 026 426 42 43
1700@media-f.ch

Impression
Imprimerie Saint-Paul
Bd de Pérolles 38
1705 Fribourg
Tél. 026 426 44 55
Fax 026 426 45 31

Photo de couverture
Les Grand-Places
sous la neige
© Ville de Fribourg / V.B.

Tirage
22668 exemplaires

STATISTIQUE DE LA POPULATION EN VILLE DE FRIBOURG

A la fin janvier 2015, la population légale de la ville était de **38355 habitants**, soit 147 de plus qu'à la fin décembre. La population en séjour était de 3000 (- 40). Le chiffre de la population totale était donc, au 31 janvier, de 41 355 (+ 107). Sur ce nombre, 26 883 (- 10) personnes étaient d'origine suisse et 14 472 (+ 117) d'origine étrangère.

STATISTIQUE DU CHÔMAGE EN VILLE DE FRIBOURG

Au 31 janvier 2015, la ville de Fribourg comptait **1920 personnes inscrites** à l'Office communal du travail (+ 15 par rapport à fin décembre 2014), pour un taux de demandeurs d'emploi de 10,4%. Figurent dans ces chiffres tous les demandeurs d'emploi, y compris le nombre de chômeurs qui, selon les critères du SECO, s'élevait à 1070 pour un taux de chômage de 5,8%.

Par chômeur, on entend toute personne inscrite à l'Office du travail de Fribourg et disponible immédiatement pour un placement ou un emploi. Les demandeurs d'emploi sont aussi inscrits à l'Office communal du travail, mais sont temporairement occupés (gain intermédiaire; programmes d'emploi temporaire, de perfectionnement ou de reconversion, service militaire, etc.). Ils ne peuvent donc pas être placés tout de suite.

COMMUNICATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal

a accepté de figurer dans le comité d'honneur du concert de gala pour la lutte contre le diabète, qui aura lieu le 18 avril 2015 avec La Landwehr de Fribourg au Victoria Hall de Genève;
a ratifié les candidatures présentées par les partis ou groupements politiques, en vue de leur représentation au sein du Bureau électoral, pour la prochaine consultation du 8 mars 2015;
a adopté les dossiers du Plan d'aménagement local (PAL), la modification du Plan d'affectation des zones (PAZ) et du Plan d'aménagement de détail (PAD) des Pilettes, la modification du Plan d'affectation des zones (PAZ) de l'Hôpital Daler, du secteur Riedlé et du chemin des Grottes 2, ainsi que la modification du Plan d'affectation des zones (PAZ) et du Plan d'aménagement spécial Saint-Léonard pour le secteur de la Patinoire, pour examen préalable par la DAEC;
a approuvé la matrice de compétences pour l'Organe communal de conduite en cas de catastrophe (ORCOC);
a décidé l'attribution d'une concession de taxi A-Gare à M. Flamur Demiri, jusqu'au 31 décembre 2015;
a approuvé le programme d'illumination des tours et monuments historiques pour 2015, tous les jours du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 jusqu'à 24 h, dans le cadre de la revitalisation du quartier du Bourg;
a adopté le nouvel arrêté fixant les taux d'intérêts de référence pour les créances fiscales dès l'année civile 2015;
a approuvé les modifications des tarifs de la Police locale, avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015;
a procédé à l'indexation de la taxe de raccordement aux égouts, dès le 1^{er} janvier 2015.

MITTEILUNGEN AUS DEM GEMEINDERAT

Der Gemeinderat

erklärt sein Einverständnis, im Ehrenkomitee des Galakonzerts für die Bekämpfung von Diabetes zu figurieren, das die Landwehr von Freiburg am 18. April 2015 in der Victoria Hall in Genf gibt;
ratifiziert die Kandidaturen, die von den Parteien oder politischen Gruppierungen für ihre Vertretung im Wahlbüro anlässlich der Volksabstimmung vom 8. März 2015 eingereicht wurden;
verabschiedet die Dossiers der Ortsplanung (OP), die Änderung des Zonennutzungsplans (ZNP) und des Detailbebauungsplans (DBP) Les Pilettes, die Änderung des Zonennutzungsplans (ZNP) Dalerspital, Bereich Riedlé und Chemin des Grottes 2 sowie die Änderung des Zonennutzungsplans (ZNP) und des Sonderbebauungsplans St. Leonhard für den Bereich des Eisstadions, zur Prüfung durch die RUBD;
bewilligt die Kompetenzmatrix für das Gemeindeführungsorgan im Katastrophenfall (GFO);
beschliesst die Erteilung einer Taxikonzession A-Bahnhof an Flamur Demiri bis 31. Dezember 2015;
bewilligt das Beleuchtungsprogramm 2015 für die Türme und Baudenkmäler, vom 1. Januar bis 31. Dezember 2015 täglich bis 24 Uhr, im Rahmen der Neubelebung des Burgquartiers;
verabschiedet den neuen Beschluss über die Festlegung der Leitzinssätze für Steuerschulden ab Kalenderjahr 2015;
bewilligt die Änderungen der Tarifordnung der Ortspolizei mit Inkrafttreten auf den 1. Januar 2015;
führt die Indexierung der Anschlussgebühr an das Kanalisationsnetz ab 1. Januar 2015 durch.

Conseil général

Un budget de fonctionnement historique

«Le budget 2015 est le premier budget positif depuis une dizaine d'années!» se réjouit la directrice des Finances, **M. Genoud-Page**. Cependant, elle rappelle que près de 30% des charges de la Ville sont liées à des remboursements et à des participations versés à des collectivités publiques, atteignant un montant total de 67,6 millions de francs (+ 2% par rapport au budget 2014), conséquence des mesures d'économies de l'Etat et de l'accroissement et du vieillissement de la population. Quant aux subventions accordées par la Ville, elles s'élèvent à un peu plus de 36 millions de francs (+2,5%): la part de l'aide sociale représente 14,8 millions de francs et la participation à Coriolis Infrastructures 1,2 million de francs. «L'évolution des recettes fiscales reste l'élément essentiel pour évaluer

la santé future des finances communales» explique la présidente de la commission financière **D. Jordan Perrin**. «Le rendement de l'impôt sur les personnes physiques s'est amélioré en 2012 et cette tendance devrait se poursuivre en 2013. Selon le service cantonal des contributions, les recettes de l'impôt sur le revenu des personnes physiques devraient augmenter de 1,8% en 2013, de 3,2% en 2014 et de 2,8% en 2015. Quant à l'impôt sur le bénéfice des personnes morales, une stagnation est prévue en 2013, puis une augmentation de 1,7% en 2014 et 2015.» Par ailleurs, en 2014, interviendra l'effet de l'augmentation du taux de l'impôt communal tel que décidé en décembre 2013. La présidente relève également qu'«au niveau de la politique du personnel, les nouveaux postes créés

répondent aux besoins additionnels causés par la constante augmentation de la population de la ville. Cette évolution provoque une pression sur le personnel de l'administration communale. Ainsi, de nouveaux postes ont été créés et d'autres renforcés, notamment dans les domaines des écoles (AES), du génie civil (chef de projet) et du service social.»

«Tout autre résultat eût été une moquerie infligée aux contribuables de notre ville (...) mais nous attendions beaucoup mieux», tance le démocrate du centre, **P. Marchioni**. L'UDC salue l'effet bénéfique de la limite des amortissements liés aux investissements, fixée à 7,2 millions de francs, qui agit comme un frein à l'endettement et reconnaît que celle-ci doit être revue hors amortissements scolaires. Au nom du groupe

DC/VL, **A. Sacerdoti** estime que, face à ce budget satisfaisant, la prudence est de mise, notamment du fait des charges liées à l'Agglomération qui ne cessent de croître. Le libéral-radical **R. Casazza** loue dans son rapport les efforts entrepris par le Conseil communal pour présenter un budget équilibré mais constate que son statut de ville-centre génère des dépenses dont elle n'est pas seule à bénéficier. A l'appui de ce budget historique, **E. Moussa**, président du groupe socialiste, relève une gestion financière rigoureuse, malgré un contexte cantonal difficile. Pour **M. Page**, chef de file du groupe CG-PCS, ce résultat confirme la nécessité de l'augmentation d'impôt votée en décembre 2013, tout d'abord pour assurer à la Ville une capacité d'autofinancement suffi-

Generalrat

Ein historisches Betriebsbudget

«Der Voranschlag 2015 ist das erste positive Budget seit zehn Jahren!», stellte Finanzdirektorin **Madeleine Genoud-Page** erfreut fest. Wie sie in Erinnerung rief, sind allerdings 30% der Ausgaben der Stadt gebundene Ausgaben wie Rückzahlungen und Beteiligungen an öffentlichen Körperschaften in Gesamthöhe von 67,6 Millionen Franken (+ 2% im Vergleich zum Voranschlag 2014), eine Folge der Sparmassnahmen des Staats sowie des Wachstums und des Alterungsprozesses der Bevölkerung. Die von der Stadt gewährten Subventionen belaufen sich auf etwas mehr als 36 Millionen Franken (+ 2,5%), von denen 14,8 Millionen an die Sozialhilfe und 1,2 Millionen an Coriolis Infrastrukturen gehen. «Die Entwicklung der Steuereinnahmen ist das Hauptelement zur Beurteilung der künftigen Gesundheit

der Gemeindefinanzen», erläuterte die Präsidentin der Finanzkommission, **Dominique Jordan Perrin**. «Der Steuerertrag natürlicher Personen hat sich 2012 verbessert, und diese Tendenz sollte sich 2013 fortsetzen. Laut dem kantonalen Steueramt dürften sich die Steuereinnahmen natürlicher Personen 2013 um 1,8%, 2014 um 3,2% und 2015 um 2,8% erhöhen. Bei der Gewinnsteuer juristischer Personen ist für 2013 eine Stagnation, doch für 2014 und 2015 eine Zunahme von 1,7% vorgesehen.» Zudem wirkt sich 2014 die im Dezember 2013 beschlossene Erhöhung des Gemeindesteuersatzes aus. Die Präsidentin wies auch darauf hin, dass «auf Ebene der Personalpolitik die neu geschaffenen Arbeitsstellen den durch das ständige Wachstum der städtischen Bevölkerung bedingten Bedürfnis-

sen entsprechen. Diese Entwicklung führt zu einem Druck auf das Personal der Gemeindeverwaltung. So wurden neue Stellen geschaffen und andere verstärkt, insbesondere in den Bereichen Schule (ASB), Tiefbau (Projektleiter) und Sozialhilfe». «Jedes andere Resultat wäre eine Verhöhnung der Steuerpflichtigen unserer Stadt gewesen (...), doch hatten wir ein besseres Budget erwartet», kritisierte SVP-Sprecher **Pierre Marchioni**. Die SVP begrüsst den positiven Effekt der auf 7,2 Millionen Franken festgelegten Begrenzung der mit Investitionen verbundenen Amortisationen, die wie eine Schuldenbremse wirkt, räumte aber ein, dass diese vor Schulamortisationen zu überprüfen sei. Im Namen der CV/GL-Fraktion vertrat **Alexandre Sacerdoti** die Meinung, man müsse vor diesem

zufriedenstellenden Budget Vorsicht walten lassen, insbesondere weil die mit der Agglomeration verbundenen Ausgaben ständig zunehmen. Der Freisinnige **Raphaël Casazza** lobte in seinem Bericht die Anstrengungen des Gemeinderats, einen ausgeglichenen Voranschlag zu präsentieren, stellte aber fest, dass der Status als Zentrumsstadt Ausgaben mit sich bringe, von denen die Stadt nicht allein profitiere. Angesichts dieses historischen Budgets hob **Elias Moussa**, Präsident der SP-Fraktion, die rigorose Haushaltsführung trotz eines schwierigen kantonalen Kontexts hervor. Für **Maurice Page**, Chef der Mitte-Links/CSP-Fraktion, bestätigt dieses Ergebnis die Zweckmässigkeit der im Dezember beschlossenen Steuererhöhung, um der Stadt eine ausreichende Selbstfinanzie-

sante, répondre à l'essor démographique et, enfin, absorber les charges qui en découlent.

C'est au scalpel que **F. Ingold**, indépendant et porte-parole des Verts, a analysé « un budget qui montre que rien ne va plus, où le Service des finances a troqué le costard trois-pièces contre la blouse blanche pour tenter de maintenir en vie un budget qui sent déjà à moitié le sapin ». L'augmentation d'impôt est jugée insuffisante pour « soutenir la politique réactive du Conseil communal en matière scolaire et sa nouvelle vision à moyen terme de la démographie communale ». L'intervenant craint que, dans un avenir proche, « les investissements courants ne puissent bientôt plus être envisagés sereinement : fourgonnette pour les travaux de voirie, bus

scolaire, camion-pompe contre le feu, réfection de routes, (...) buts de hockey, etc. » Buts de hockey dont les frais seront supprimés du budget de fonctionnement de la Ville, le Conseil général arguant que cette dépense avait déjà été refusée l'an passé et que le Conseil communal devait en tirer les conséquences. Ainsi, après modification, le budget de fonctionnement de la commune, adopté à une majorité évidente, se présente comme suit :

Total des produits	234 835 261.–
Total des charges	234 545 497.–
Excédent des produits	289 764.–

Le Conseil général approuve également 46 demandes de crédit au budget des investissements pour un montant de 21,125 millions.

Cependant, outre le crédit concernant la fin de la première étape de la révision du Plan d'aménagement local (PAL) (50 000 francs), le second objet refusé est celui de 100 000 francs pour les études fines sur la densification. Le porte-parole de la commission de l'Edilité, **C. Allenspach**, en propose le report en catégorie III, afin qu'un message présente la méthode utilisée pour l'analyse du tissu urbain, ainsi que la stratégie de densification que le Conseil communal appliquera à chaque quartier de la ville.

Enfin, la pose d'un revêtement synthétique sur un terrain engazonné du Guintzet est longuement discutée, les intervenants regrettant amèrement que cette transformation n'ait pas fait l'objet d'un message particulier. En effet, la crainte

de donner l'impression, une fois de plus, de négliger d'autres quartiers de la ville aux infrastructures sportives désuètes, au profit d'un site déjà bien équipé est exprimée. Le conseiller communal en charge du dossier, **T. Steiert**, toutefois réussit à convaincre non seulement de la nécessité de réaliser cette infrastructure mais également que cette dernière sera mise au bénéfice de tous les clubs de football de la ville.

Un congé « paternité » digne de ce nom

La majorité absolue (44) des membres du Conseil général plébiscite la proposition de **R. Casazza** (PLR), portant désormais le congé pour « naissance et adoption d'un enfant » pour les pères à 10 jours, au lieu de 3 actuellement.

rungsfähigkeit zu geben, auf das Bevölkerungswachstum zu reagieren und die dadurch bedingten Ausgaben zu tragen.

Mit dem Skalpell analysierte der Unabhängige und Sprecher der Grünen **François Ingold** « ein Budget, das zeigt, dass nichts mehr richtig läuft und dass der Finanzdienst den Dreiteiler gegen den Weisskittel eintauschte, um einen Voranschlag am Leben zu erhalten zu suchen, der schon halb nach Sarg riecht ». Die Steuererhöhung sei ungenügend, um « die reaktive Politik des Gemeinderats im Schulbereich und seine neue mittelfristige Vorstellung der Gemeindedemografie zu unterstützen ». Der Redner befürchtete, dass in naher Zukunft « die laufenden Investitionen schon bald nicht mehr gelassen ins Auge gefasst werden könnten: Kastenwagen für den

Strassenunterhalt, Schulbus, Feuerwehrwagen, Strassenerneuerung, (...), Eishockeytore usw ». Eishockeytore, deren Kosten aus dem Betriebsbudget der Stadt zu streichen sind, da der Generalrat geltend machte, diese Ausgabe sei schon letztes Jahr abgelehnt worden und der Gemeinderat solle daraus die Konsequenzen ziehen.

So präsentiert sich das mit deutlicher Mehrheit verabschiedete Betriebsbudget der Gemeinde nach Abänderung wie folgt:

Total der Einnahmen	234 835 261.–
Total der Ausgaben	234 545 497.–
Einnahmenüberschuss	289 764.–

Der Generalrat genehmigt 46 Kreditgesuche im Investitionsbudget in Höhe von 21,125 Millionen Franken. Neben dem Kredit für das En-

de der ersten Etappe der Ortsplanungsrevision (50 000 Franken) lehnt er jedoch mit dem Kredit von 100 000 Franken für Feinstudien über die Verdichtung ein weiteres Geschäft ab. Der Sprecher der Baukommission, **Christoph Allenspach**, stellt den Antrag, diesen Kredit in die Kategorie III zu verschieben, damit eine Botschaft die für die Untersuchung der städtischen Struktur verwendete Methode und die vom Gemeinderat für jedes Quartier vorgesehene Verdichtungsstrategie präsentieren könne. Schliesslich ist die Verlegung von Kunstrasen auf einem Naturrasenfeld des Guintzet Gegenstand einer langen Diskussion, in der bedauert wird, dass diese Änderung nicht Objekt einer besonderen Botschaft war. Man befürchtet, einmal mehr den Eindruck zu erwecken, andere

Stadtquartiere mit veralteten Sportanlagen werden zugunsten einer bereits gut ausgestatteten Sportstätte vernachlässigt. Der für das Dossier verantwortliche Gemeinderat **Thierry Steiert** kann jedoch überzeugend erklären, dass diese Infrastruktur nicht nur notwendig sei, sondern auch allen Fussballklubs der Stadt zur Verfügung stehe.

Ein echter « Vaterschaftsurlaub »

Mit absoluter Mehrheit (44) seiner Mitglieder genehmigt der Generalrat den Antrag von **Raphaël Casazza** (FDP), den Urlaub wegen « Geburt und Adoption eines Kinds » für Väter von heute 3 auf 10 Tage zu verlängern.

VOTATION DU 8 MARS 2015

ABSTIMMUNG VOM 8. MÄRZ 2015

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture du bureau de vote de la ville et des possibilités d'exercer le droit de vote.

Le **8 mars 2015**, les citoyens de la Ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur les objets suivants:

VOTATION FÉDÉRALE

1. **Acceptez-vous l'initiative populaire « Aider les familles! Pour des allocations pour enfant et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt »?**
2. **Acceptez-vous l'initiative populaire « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie »?**

OÙ?

Le **bureau de vote de la Ville** est situé dans le quartier du **Bourg**, à la **rue des Chanoines 1**, ancienne Maison de Justice

QUAND?

Le bureau de vote est ouvert aux votants: le **samedi de 10h à 12h** le **dimanche de 10h à 12h**

VOTE ANTICIPÉ:

PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé.

- a) **Par correspondance:** L'enveloppe-réponse fermée, **sans être affranchie**, est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au bureau de vote avant la clôture du scrutin.
- b) **Par dépôt:** L'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'urne mise à disposition à la Maison de Ville, au plus tard jusqu'au vendredi précédant le scrutin, à 17h. Dès vendredi 17h et au plus tard jusqu'au dimanche, à 9h, elle peut être introduite dans l'une des boîtes aux lettres de la Maison de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3.
 - Le bulletin de vote doit être introduit dans l'enveloppe qui correspond à la votation en cause – format C5.
 - L'enveloppe de vote (format C5) doit être placée dans l'enveloppe-réponse faisant office de certificat de capacité.
 - L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
 - **Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.**
 - Pour le retour par la Poste, veuillez biffer votre adresse (X) qui doit toutefois rester lisible.
 - Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la Poste au plus tard le jeudi qui précède la votation.

DISPOSITIONS PÉNALES

Les délits contre la volonté populaire sont réprimés par les articles 279 à 283 du code pénal suisse.

Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282^{bis} CPS.

CLÔTURE DU REGISTRE ELECTORAL – art. 3 RELEDP:

mardi, 3.3.2015, à 12h.

CLÔTURE DU SCRUTIN – art. 20 LEDP:

dimanche, 8.3.2015, à 12h.

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung.

Die Vorlagen der Volksabstimmung vom **8. März 2015** werden in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

EIDGENÖSSISCHE VOLKSABSTIMMUNG

1. **Wollen Sie die Volksinitiative «Familien stärken! Steuerfreie Kinder- und Ausbildungszulagen» annehmen?**
2. **Wollen Sie die Volksinitiative «Energie- statt Mehrwertsteuer» annehmen?**

WO?

Das **Stimmlokal der Stadt** im Burgquartier, **Chorherrengasse 1** (ehem. Gerichtsgebäude)

WANN?

Das Stimmlokal ist für Stimmbürgerinnen und Stimmbürger geöffnet:
Samstag 10.00 – 12.00
Sonntag 10.00 – 12.00

VORZEITIGE STIMMABGABE:

BRIEFLICHE STIMMABGABE ODER ABGABE DES ANTWORTCOUVERTS BEI DER GEMEINDE (DEPONIERTE STIMMABGABE)

In Anwendung des Art. 18 des GABR kan jede stimmberechtigte Person ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

- a) **Briefliche Stimmabgabe:** Das verschlossene, doch unfrankierte Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Stimmlokal eintrifft.
- b) **Deponierte Stimmabgabe:** Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17 Uhr beim Stadthaus abgegeben werden. Ab Freitag 17 Uhr bis spätestens sonntags um 9 Uhr kann die Stimmabgabe im Briefkasten des Stadthauses erfolgen, Rathausplatz 3.
 - Der Stimmzettel muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Umschlag C5).
 - Die einzelnen Stimmcouverts (Umschlag C5) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden, das als Stimmrechtsausweis dient.
 - Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
 - **Unterschreiben Sie bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.**
 - Für die Rücksendung streichen Sie Ihre Adresse bitte so durch, dass sie noch lesbar ist (X).
 - Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung bei der Post aufzugeben.

GESETZLICHE STRAFBESTIMMUNG

Vergehen gegen den Volkswillen werden gemäss den Artikeln 279–283 des Schweizerischen Strafgesetzbuchs bestraft.

Jedes organisierte Sammeln der Antwortcouverts ist verboten – Artikel 282 bis StGB.

SCHLIESSUNG DES STIMMREGISTERS – Art. 3 PRR:

Dienstag, den 03.03.2015, um 12 Uhr.

SCHLIESSUNG DES URNENGANGES – Art. 20 PRG:

Sonntag, den 08.03.2015, um 12 Uhr

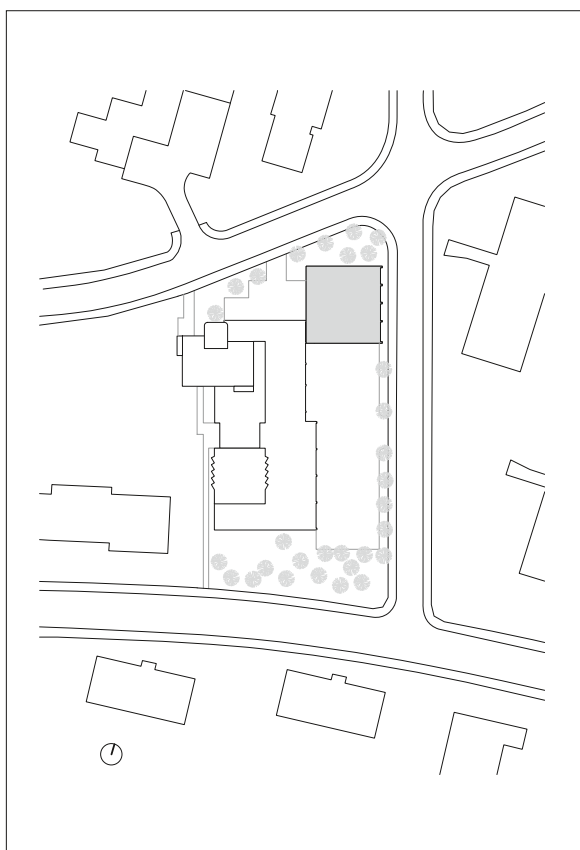
La halle des pompiers

AGRANDISSEMENT

En septembre prochain, le Conseil général se prononcera sur le crédit d'ouvrage de 1 200 000 francs destiné à la réalisation d'une nouvelle halle pour les véhicules du Service du feu de la ville.

La vocation principale de la nouvelle construction est de libérer le garage du feu existant, qui date de 1981, en y transférant les véhicules légers ainsi que du matériel nécessaire aux interventions des sapeurs-pompiers. Ce nouveau bâtiment rassemblera, sur le site de la route de l'Aurore, des équipements indispensables au fonctionnement du service qui sont actuellement entreposés dans des dépôts externes, faute de place.

Plan de situation
© Aeby Aumann Emery architectes
Sàrl



Le projet s'inspire d'éléments de composition présents dans le bâtiment existant. Les espaces principaux de la caserne actuelle forment une base, sur laquelle sont disposés les locaux administratifs ainsi qu'un immeuble de logements. Cette base, insérée dans le terrain, s'ouvre sur une grande place minérale extérieure qui permet l'accès des piétons et des véhicules à la caserne.

Le projet de nouvelle halle, dessinée par le bureau d'architectes fribourgeois Aeby Aumann Emery architectes Sàrl, fonctionne sur le même principe : fermant la place sur son côté nord, ses portes sectionnelles vitrées au sud apportent de la luminosité aux espaces intérieurs, tout en soulignant le rôle central de la place. Le niveau supérieur de l'espace existant donne la hauteur de la toiture de la nouvelle halle. De même, la série de piliers en béton qui rythment la façade de la base, en alternance avec les portes sectionnelles du garage, est prolongée dans la nouvelle construction, afin de donner une épaisseur et une vibration à la façade orientée sur l'avenue de Granges-Paccot.

Au sud, la première trame de la nouvelle halle prolonge celle de la caserne existante en un espace extérieur protégé. L'avant-toit, ainsi créé, offre un espace couvert pour les travaux extérieurs. Au nord, le mur en béton est percé en partie supérieure. L'ouverture horizontale

apporte un appoint en lumière naturelle et une relation visuelle à travers la nouvelle annexe.

Le volume intérieur de la nouvelle halle est conçu comme un seul et même espace : les véhicules seront stationnés sur l'avant, juste derrière les grandes portes sectionnelles, prêts au départ en cas d'intervention. La partie arrière, contre le terrain, contiendra la zone de stockage. Le choix d'un espace unitaire, sans structure intermédiaire ni cloisonnement, permettra de faire évoluer la nouvelle halle en fonction des besoins du service. L'entreposage se fera par le biais d'étagères mobiles, que les pompiers pourront compléter ou déplacer si du matériel vient s'ajouter au stock ou si de nouveaux véhicules doivent être garés à l'intérieur.

Entre le bâtiment existant et la nouvelle halle, la liaison intérieure se fait par un noyau en béton qui permet le contreventement. La parcelle de la caserne conservant un potentiel de densification après la construction de la nouvelle annexe, ce noyau pourra également servir de distribution en cas de surélévation. La structure porteuse de la nouvelle halle est également conçue dans cette optique : les piliers et le noyau en béton sont dimensionnés pour pouvoir supporter le poids de trois étages supplémentaires.

Outre le béton, l'autre matériau utilisé est le métal. La toiture plate, isolée, est supportée par quatre



© Aeby
Aumann
Emery
architectes
Sàrl

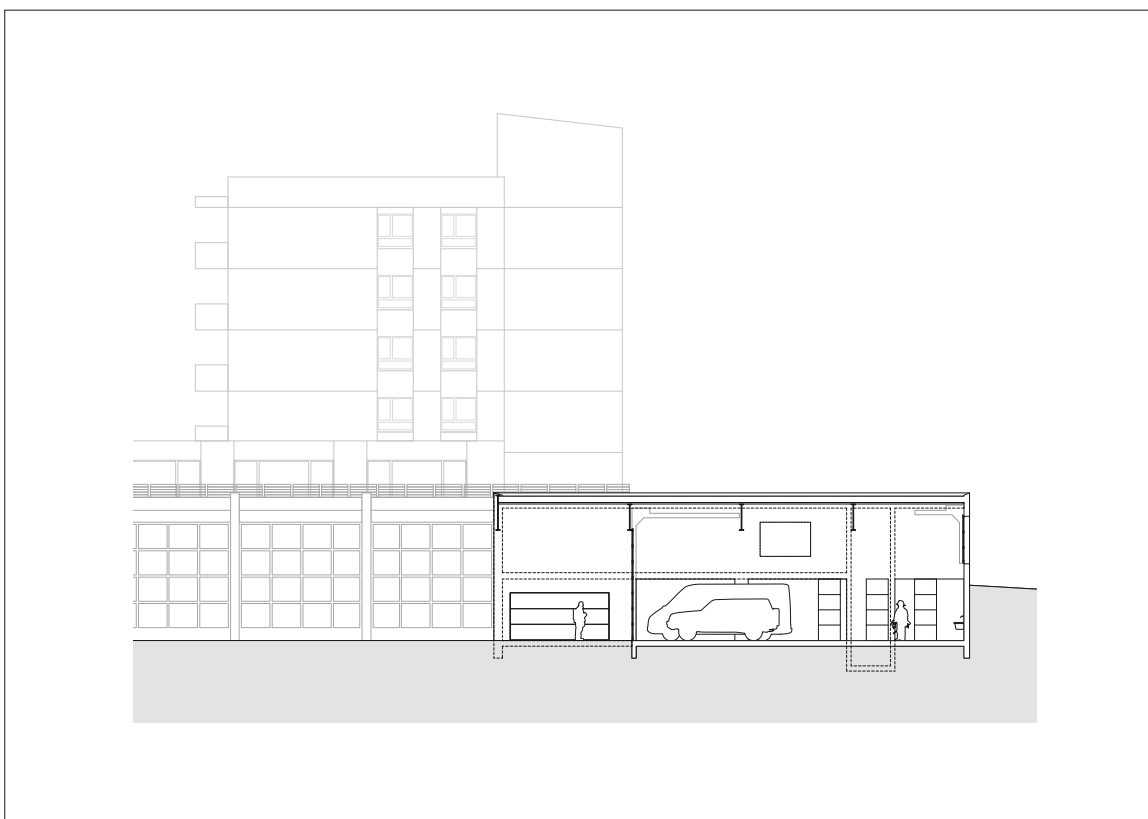
poutres en acier. En façade est, la fermeture entre les piliers de béton est prévue en panneaux sandwich métalliques, revêtus d'une tôle en aluminium ondulé et perforé du côté extérieur. De même, les portes sectionnelles sont composées de vitrages et de cadres en aluminium naturel.

Le dialogue avec les volumétries du bâtiment existant, ainsi que le choix de matériaux industriels sont autant d'éléments qui plaident en faveur de cette nouvelle halle de la

caserne des pompiers, qui répondra de manière simple et cohérente aux besoins actuels. Le Service du feu pourra ainsi continuer à remplir pleinement sa mission. Cet ouvrage est estimé aujourd'hui à 1,2 million de francs, dont environ 30% subventionnés par l'ECAB.

Les travaux devraient débuter en automne 2015, sous réserve de l'octroi du crédit de construction par le Conseil général, pour une mise en fonction du bâtiment en été 2016.

Coupe ©
Aeby Aumann
Emery
architectes
Sàrl



Découverte du mardi au Musée d'art et d'histoire

BUSTE RELIQUAIRE D'UNE ÉNIGMATIQUE INCONNUE



© MAHF, Primula Bosshard

Figée en argent, elle nous regarde, la jeune femme inconnue du passé. Le travail délicat en métal nous présente un visage insolite et des détails fascinants comme des tresses et une couronne aux motifs végétaux. Les poinçons permettent d'attribuer ce chef-d'œuvre à l'orfèvre fribourgeois Peter Reinhardt, au début du XVI^e siècle. La calotte ouvrante prouve que le buste hébergeait jadis des reliques. Avant tout, ce buste reliquaire est l'un des rares survivants de l'art figuratif en métal précieux, qui ne fut pas livré à la fonte pour être transformé en argent liquide. Sa mystérieuse beauté nous invite à découvrir le monde fascinant de la technique de l'orfèvrerie et l'histoire passionnante des saints et des reliques.

Plongez dans le brillant passé des arts du métal, le 10 mars à 18 h 30 au Musée d'art et d'histoire, dans le cadre des « Découvertes du mardi » par Eva Helfenstein, docteur en histoire de l'art et spécialiste de l'orfèvrerie.



© Ville de Fribourg / V. B.

Gottéron en visite...

Le 21 janvier dernier, huit joueurs du HC Fribourg-Gottéron sont allés à la rencontre des résidents de l'EMS La Providence, de leur famille ainsi que du personnel. L'établissement de la Basse-Ville était un lieu tout trouvé pour ce rendez-vous, puisque c'est dans cette partie de la cité que le club mythique a vu le jour. Bien des membres de l'assemblée avaient des souvenirs liés au hockey fribourgeois, comme M. Zbinden qui s'occupait de l'école de hockey ou M^{me} Demierre qui, avec son mari, finançait en son temps les maillots. D'autres avaient pour habitude de suivre les matchs, alors aux Augustins, depuis le pont de Zaehringen ! Hubert Audriaz, autre figure légendaire de la « Basse » et de Gottéron, a animé l'après-midi par ses anecdotes et sa bonne humeur. Un sympathique moment qui s'est terminé par une séance de photos et de dédicaces. L'événement était organisé dans le cadre d'un partenariat entre la Ville et le HC Fribourg-Gottéron.

Le rendez-vous des adeptes fribourgeois du volant

BADMINTON

Ils étaient 327, raquette en main, pour participer aux 31^{es} Championnats fribourgeois de badminton, du 9 au 11 janvier dernier à Fribourg. Toutes les catégories, des non-licenciés aux élites en passant par les juniors, se sont affrontées avec fair-play.

Les échanges étaient intenses au tournoi cantonal de badminton, organisé par les Badminton clubs de Fribourg et de Tavel ! Parmi les élites, le champion suisse en titre, Olivier Andrey (BC Tavel), a tenu son rang en remportant le simple face à la relève fribourgeoise, incarnée par Thomas Lüthi, 19 ans (BC Tavel). Du côté des filles, la bataille a été physique entre les Singinoises Aline Müller (BCC Bösinggen) et Nicole Perroud (BC La Chaux-de-Fonds). Après trois sets serrés, c'est finalement la seconde, évoluant en LNB, qui a raflé la mise.

La relève du BC Fribourg

Les joueurs du chef-lieu n'étaient pas en reste : Manuel Helfer s'est hissé sur la plus haute marche du podium, dans la catégorie des moins de 17 ans. Quant à Solène Mondoux et Jan Rouiller, ils ont représenté le BC Fribourg dans une finale mixte haletante, qui s'est achevée sur le score maximal réali-

sable au badminton, 30-29, malheureusement en leur défaveur.

La relève est assurée au sein du BC Fribourg, fondé il y a déjà 46 ans. Le club n'a pas attendu les compétitions cantonales pour jouer ; il ne compte pas moins de neuf équipes interclubs. Ces formations sont composées de sportifs de Fribourg et de Tavel, ces deux clubs s'étant unis dans le championnat, de la 4^e ligue à la ligue nationale A.



Solène Mondoux et Jan Rouiller lors de la finale du mixte CD. © Gratién Cordonier

La **liberté** sous le feu des projecteurs

29^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS

130 films de 57 pays, des grands noms du 7^e art, des productions qui ne laissent pas indifférent, voilà en quelques mots le programme de la 29^e édition du Festival international de films de Fribourg (FIFF), qui se veut voyageuse et affranchie. Du 21 au 28 mars, les festivaliers découvriront tous les cinémas dans ce qu'ils ont de meilleur et pour tous les goûts.

La crise et les catastrophes étaient à l'affiche du FIFF en 2014, de quoi sortir de certaines séances le moral au plus bas. Rien de tout ça en 2015 ! La programmation porte haut l'humour et la liberté. La section *Décryptage* réfléchira au rire et à ce qui amuse dans le monde : peut-on rire de tout ? La liberté de disposer de son corps sera un thème phare du panorama *Cinéma de genre*, dédié à l'érotisme.

Minorités en lumière

Cette 29^e édition laissera une large place aux minorités, souvent mal ou sous-représentées à l'écran. Une sélection d'œuvres, réalisée par le cinéaste Tony Gatlif, s'intéressera à la culture rom, tandis que le peu-

ples indigènes du Canada et des Etats-Unis montreront un visage à l'opposé des clichés des westerns hollywoodiens.

Présenter l'état du monde aujourd'hui reste un des desseins du FIFF. C'est pourquoi un hommage sera rendu à la Syrie à travers un panorama documentaire construit par Ossama Mohammed, réalisateur et scénariste syrien vivant en exil. Quant à la compétition officielle, ses douze longs métrages et trois programmes de courts métrages donneront un aperçu de la production contemporaine de la République dominicaine au Tibet en passant par l'Iran. A noter également la présence à Fribourg de Jean-François Stévenin, emmenant avec lui ses œuvres « de chevet ».

En marge des projections, les thèmes seront déclinés au travers d'expositions à la Bibliothèque cantonale et universitaire avec un reportage photographique d'Yves Leresche consacré à la communauté rom en Roumanie, ainsi qu'à Fri-Art où deux artistes des Etats-Unis aborderont l'érotisme. Une table ronde et des soirées musicales dans diverses salles de la cité feront écho aux sections sur les minorités.

Du 21 mars au 28 mars.
Programme complet et début de la vente des billets : lundi 9 mars.
Avant-première : « Le Masque de San » au Ciné-Movie 1, à Berne, lundi 16 mars à 18 h 15.

Théâtre forum itinérant contre le **racisme**

SENSIBILISATION

A l'occasion de la Semaine contre le racisme, le CCSI/SOS Racisme, en collaboration avec espacefemmes, propose un théâtre forum itinérant, élaboré par des bénévoles, afin de sensibiliser à la question de la discrimination et du racisme et d'encourager au courage civique.

Pour la seconde année, le CCSI/SOS Racisme, en partenariat avec espacefemmes, reconduit son théâtre participatif. Imaginée par les comédiens bénévoles et amateurs, l'histoire narre les amours entre deux personnes de pays différents, dont la relation n'est pas acceptée de tous. La chute sera terrible. Le principe du théâtre forum veut qu'après avoir joué une pre-

mière fois la pièce, les acteurs la reprennent du début. Le public est alors invité à intervenir et à participer dans des moments-clés, dans le but d'éviter la triste fin. Modérée par un « joker », faisant le lien entre les acteurs et le public et amenant des apports théoriques sur le racisme et la discrimination, la pièce prend une tournure différente à chaque représentation. Créatif et militant, le

projet a fait réfléchir en 2014 plus de 300 personnes au racisme et à la nécessité d'affirmer son désaccord face à des situations discriminantes.

• **Samedi 14 mars 16 h**
espacefemmes, rue Hans-Fries 2 (répétition générale)
• **Lundi 16 mars 18 h 30**
LivREchange, av. du Midi 3
• **Mercredi 18 mars 19 h**
Prof-In, à Courtepin

Qui sont les **Roms** ?

Les médias nationaux parlent souvent de la communauté rom. Mais à force de stéréotypes et de clichés, rares sont ceux qui connaissent ce peuple, plus importante minorité ethnique d'Europe avec 8 à 12 millions d'individus. Nombreuses sont les confusions : les Roms ne sont pas tous Roumains, ils ne sont pas des « gens du voyage » et, faut-il l'affirmer, tous ne sont pas mendiants.

Originaires du nord-ouest de l'Inde, la majorité des Roms vit actuellement dans les Balkans, en Europe centrale et de l'Est, ainsi qu'aux Etats-Unis. La Suisse aussi est leur terre d'asile. Deux vagues d'immigration principales se distinguent : après la Seconde Guerre mondiale et durant les conflits des Balkans dans les années 1990. Ici, nombre d'entre eux sont intégrés mais cachent parfois leur origine de peur d'être discriminés.

A l'occasion de l'exphoto « Rom » d'Yves Leresche, et en lien avec la Semaine contre les discriminations, la Ville de Fribourg et la BCU, en collaboration avec le FIFF, organisent une table ronde sur les images, les perceptions et les réalités des Roms en Suisse, le **jeudi 26 mars à 19 h à la Bibliothèque cantonale et universitaire**. Les intervenants, dont une représentante d'une association rom, des spécialistes de la lutte contre le racisme ou de la communication, apporteront leur éclairage et confronteront leur vision de cette communauté.



© Yves Leresche

Fribourg pendant la Première Guerre mondiale

TUMULTE SUR LES RAILS DE LA FRATERNITÉ

Passage obligé et sécurisé, le territoire helvétique fait le lien entre les belligérants. Les convois de soldats blessés transitant par Fribourg firent l'objet de toute la sympathie des citoyens, au grand dam des autorités fédérales soucieuses de préserver les apparences d'une neutralité intégrale, quoique à géométrie variable. Lors des interminables années de guerre, le fossé moral se creuse entre la Romandie et la Suisse allemande, sans troubler le cours de la Sarine qui passe par Fribourg sur une frontière culturelle de dimension européenne.

Les autorités helvétiques créent très rapidement le Bureau de rapatriement des internés civils, qui fonctionne déjà le 22 septembre 1914. Le passage des trains de rapatriés résulte d'un accord entre l'Allemagne et la France. Un comité de soutien est constitué à Fribourg, tandis que la traversée par la Suisse des convois de grands blessés en particulier, toutes origines confondues, donne à la population l'opportunité d'exprimer ses préférences nationales. Henry Burrus, propriétaire de la manufacture de tabac et cigarettes F.-J. Burrus & C^{ie} de Boncourt, fait parvenir à une dame de la cité 25000 cigarettes, la chargeant de les distribuer dans les trains de rapatriés¹. Mi-mars à Fribourg, devant une foule médusée estimée à 2000 personnes, le convoi passe sans s'arrêter et le chef de gare un mauvais quart d'heure. Le lendemain, pour contenir les manifestants, une section d'infanterie, appelée en renfort, épaula une police complètement dépassée par les événements. Du lundi 15 au mercredi 17 mars 1915, la ville est le théâtre du fameux « tumulte », suite à l'annulation de l'arrêt des trains de rapatriés français en gare de Fribourg. *La Gazette de Lausanne* rapporte les faits de la manière suivante :

« Les journaux ont parlé des belles manifestations qui ont eu lieu à Fribourg en faveur des grands blessés et des évacués français. A chaque

train, des milliers de Fribourgeois se pressaient à la gare pour secourir et acclamer ces malheureuses victimes de la guerre. Mais ces manifestations n'ont pas eu le don de plaire aux pan-germanistes établis chez nous. Seroit-ce leur influence qui a fait que les trains brûlent Fribourg ? Aussi aujourd'hui à deux heures des centaines de personnes, après avoir acclamé le train filant à toute vitesse, ont vivement manifesté leur mécontentement sous l'œil bienveillant de la police. Une grande manifestation s'organise pour demain et nos autorités ont fait des démarches à Berne afin que la charité de nos concitoyens s'exerce à nouveau. Qui est-ce qui commande chez nous ? »

Le 16 mars au soir, tandis qu'une manifestation rythmée au son de *La Marseillaise* se déroule aux Grand-Places, le Conseil communal hausse le ton : « Après une longue et vive discussion concernant les incidents et manifestations regrettables qui se sont produits à la gare et devant le domicile du professeur allemand M. Wagner, où des vitres ont été brisées à coups de pierres par la foule, à la suite de la suppression de l'arrêt à Fribourg des trains de grands blessés et d'évacués français des territoires occupés par les Allemands, le Conseil charge la direction de Police de s'entendre avec le préfet et le Conseil d'Etat pour faire rétablir sans retard, l'arrêt de ces trains à Fribourg, afin d'éviter de plus graves désordres. Il

sera publié, dès ce soir, que les autorités font des démarches en haut lieu, et qu'elles recommandent à la population le calme et la patience.² » Quelques heures plus tard, en dépit du discours d'apaisement du conseiller d'Etat Jean-Marie Musy (1876-1952), relayé par le quotidien *La Liberté*, les élèves des écoles prennent part aux manifestations³, avant que la troupe et la police n'interviennent, le mercredi soir, pour disperser les manifestants qui osent entonner *Sambre et Meuse* sur les bords de la libre Sarine. Sous la pression conjuguée des citoyens et des autorités, de courtes haltes sont rétablies, mais de telle manière à éviter les « échanges enthousiastes.⁴ » Seule une délégation officielle est habilitée à voir les blessés pour leur offrir des fleurs. Le 5 mai 1915, le Conseil communal demande au colonel Tscharner, commandant du service territorial à Berne « au nom de la population de la ville de Fribourg », le libre accès aux quais de la gare : « Nous devons vous faire remarquer que cette mesure serait propre à calmer notre population qui, nous vous le disons franchement, a été blessée par les restrictions que l'on a mises à l'exercice de sa charité et n'a pas compris pourquoi on l'a traitée autrement que sa voisine la ville de Lausanne, où tout le monde peut aller librement sur le quai apporter sa petite aumône aux évacués français.⁵ » Le refus tout net de Tscharner fâcha nos autorités qui avaient

pourtant pris l'engagement de faire respecter l'ordre le plus absolu. Et de lui réclamer sur la lancée, le 20 mai 1915, le doublement du nombre de cartes (24) donnant accès à la gare, « afin que chacun puisse au moins une fois apporter lui-même son obole aux victimes de la guerre. Cette mesure serait accueillie favorablement à Fribourg et l'on y verrait un acte de bienveillance envers notre population. Vous dites qu'il eut été désirable que le public fribourgeois se fût pénétré de l'idée que l'on peut pratiquer la charité normalement, sans se livrer à



¹ Angéloz Jean-Marc, « 1914-1918. Fribourg en route vers les frontières », cf. www.sept.info/fribourg-en-route-vers-les-frontieres, Mis en ligne le 4 août 2014.

² AVF, Protocole du Conseil communal 1915, fol. 65-66.

³ AVF, Conseil communal. Copies-lettres 7.1.1915-1.12.1915, fol. 126, ainsi que Chemises du Conseil communal 1915, boîte 1 (enveloppe 15), séance du 14 avril 1915.

⁴ Tétaz Olivier, « Six décennies de domination conservatrice (1907-1966) », in *Fribourg, une ville aux XIX^e et XX^e siècles – Freiburg eine Stadt im 19. und 20. Jahrhundert*, sous la direction de Francis Python, Fribourg, Editions La Sarine 2007, p. 75. Ouvrage collectif édité par la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg à l'occasion du 850^e anniversaire de la cité.

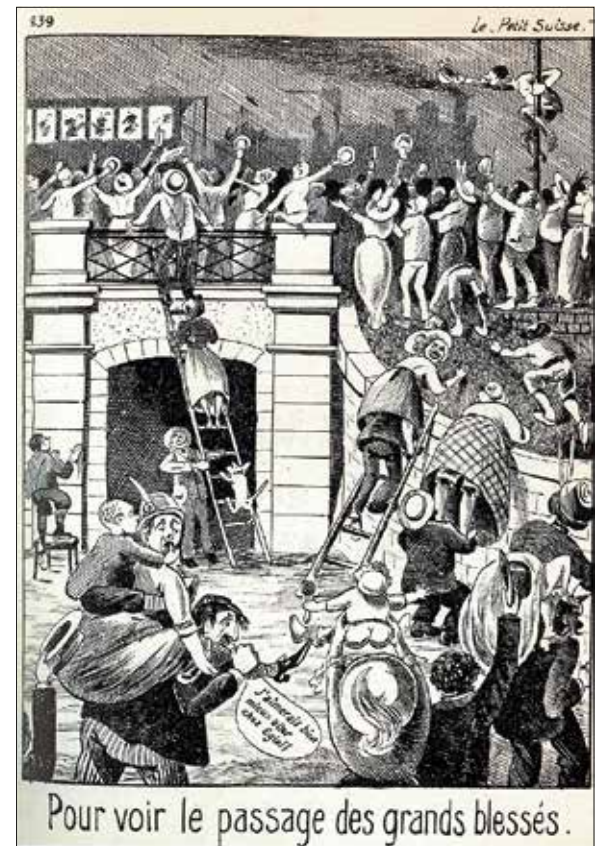
⁵ AVF, Conseil communal. Copies-lettres 7.1.1915-1.12.1915, fol. 191.

⁶ AVF, Conseil communal. Copies-lettres 7.1.1915-1.12.1915, fol. 213.



Train de réfugiés transitant par la gare de Schaffhouse. Illustration tirée de l'ouvrage 14/18. Stadarchiv Schaffhausen, Privataarchiv Fehr, J01/117, Nr. 92 (Alfred Kugler).

Dessin satirique tiré de la revue hebdomadaire genevoise de tendance anarcho-radical, *Le Petit Suisse* connu, sous le nom de *Guguss* jusqu'en 1914 et dès 1917, n° 15, 24.7.1915.



Pour voir le passage des grands blessés.

des manifestations bruyantes. Nous devons vous dire qu'il y a trop longtemps que notre population pratique la charité pour ne pas savoir comment elle doit s'y prendre et, à ce sujet, elle n'a de leçons à recevoir de personne ! C'est précisément parce qu'on a voulu l'empêcher d'exercer la charité que notre population s'est fâchée. Du reste, nous savons que si on n'a pas osé prendre les mêmes mesures à Lausanne qu'à Fribourg, c'est pour éviter des manifestations encore plus bruyantes que celles de Fribourg et c'est ce qui blesse à bon droit le sentiment démocratique de notre population !⁶ » Entre-temps, le 26 avril 1915, le gouvernement fribourgeois, présidé par Jean-Marie Musy, prit des

mesures « en vue de la sauvegarde de la neutralité suisse », afin d'éviter les « outrages à l'adresse de l'un ou l'autre des belligérants », comme l'interdiction du « port d'insignes (drapeaux, rubans, cocardes) autres que ceux rappelant les couleurs des drapeaux suisses et cantonaux », le colportage « des cartes postales illustrées ou autres illustrations, pamphlets, brochures, journaux, etc., contenant des images ou des textes injurieux pour les Etats belligérants ou leurs chefs ». En l'occurrence, il s'agissait bien entendu de complaire au grand voisin allemand, vis-à-vis duquel quelques Confédérés firent montre d'une certaine compréhension.

Alain-Jacques TORNARE

Concours Wettbewerb

312



Le musicien Benoît Perriard, alias Cat's Eye, a récemment sorti son quatrième album, The Many Lives, sur lequel il collabore avec le guitariste Gerry Leonard. Avec quel artiste anglais ce dernier a-t-il travaillé dans les années 2000 ?

Réponse jusqu'au 21 mars 2015 à « Concours 1700 »,
Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg,
ou à concours1700@ville-fr.ch

Der Musiker Benoît Perriard, alias Cat's Eye, veröffentlichte vor kurzem sein viertes Album, The Many Lives, für das er mit dem Gitarristen Gerry Leonard zusammenarbeitete. Mit welchem englischen Künstler hatte dieser in den 2000er-Jahren kooperiert?

Antwort bis 21. März 2015 an « Wettbewerb 1700 »,
Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg
oder an concours1700@ville-fr.ch

LES GAGNANTS DU CONCOURS N° 310

En séance du Conseil communal du mardi 3 février 2015, M. le syndic Pierre-Alain Clément a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 310. La réponse à donner était : « **Dirty Sound Magnet** ».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

1^{er} prix M. Marius Monnard

gagne l'ouvrage *Sculpture 1500, Fribourg au cœur de l'Europe*, de Jean Steinauer, paru aux Editions Hier + Jetzt.

2^e prix M. Jorge Manuel Nobre De Jesus

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

3^e prix M^{me} Angelina Lascone

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking des Alpes.

4^e prix M^{me} Marie-Anne Bruggisser

gagne une TPF Card, d'une valeur de 40 francs.

5^e prix M^{me} Margret Baumgartner

gagne l'ouvrage *François Birbaum, Premier Maître du joaillier Fabergé 1872-1947*, paru aux Editions Méandre.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le bandeau publicitaire ci-dessous.

A la bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE FRIBOURG

Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 2^e niveau
026 351 71 44
www.bibliothequefribourg.ch
bibliothequefribourg@ville-fr.ch

Horaire
Lundi, mardi et vendredi: 14h-18h
Mercredi: 10h-18h
Jeudi: 14h-20h
Samedi: 10h-12h

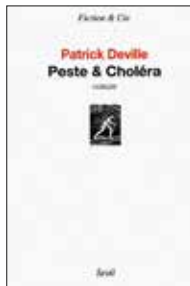


Jay Asher et Carolyn Mackler

Profil

En 1995 ou 1996, Emma reçoit un ordinateur équipé du tout nouveau logiciel Windows 95! Lors de ses premiers pas sur internet, une fenêtre surgie de nulle part lui permet de visiter un site étonnant: une machine à voyager dans le temps, où les gens parlent de leur vie privée et de tout ce qu'ils vivent. Ce site n'est nul autre que le phénomène des années 2010: Facebook! Sur ce réseau social, Emma et son ami

Josh découvrent leurs vies futures. Déçue de ce qu'elle deviendra 15 ans plus tard, Emma décide de changer d'avenir en modifiant son présent. Mais ses efforts en valent-ils vraiment la peine? Un roman pour les jeunes sur l'amitié, l'amour, la prévisibilité et sur les conséquences futures de nos actions d'aujourd'hui.



Patrick Deville

Peste & Choléra

Sur un rythme rapide fait de courtes phrases, nous suivons les traces d'Alexandre Yersin, né en 1863 à Aubonne. Jeune médecin, il assiste Louis Pasteur à Paris et nous lui devons la découverte du bacille de la peste (*Yersinia pestis*). Il devient explorateur en Indochine, aujourd'hui Vietnam, franchissant les montagnes à dos d'éléphant pour effectuer des relevés topographiques de régions inexplorées. Homme d'affaires avisé, il plante des milliers d'hectares

d'arbres à caoutchouc, à l'heure de l'essor du pneu automobile. Il voyage aussi en Inde, en Chine, avant de construire un chalet suisse en pleine jungle, où il mourra ermite en 1943. Quel panache, quel style pour raconter la trajectoire de cet excentrique scientifique! Patrick Deville est un écrivain de grande élégance, à rencontrer à la Bibliothèque de la Ville le mercredi 4 mars à 18h30, dans le cadre des soirées de l'Alliance Française de Fribourg.

Vendredis 27 février, 27 mars et 24 avril à 16h30

Contes pour les enfants avec Caroline.

Mercredi 25 février 2015 à 18h30, salle Rossier

Rencontre avec Chantal Thomas, écrivain et historienne. Dernière parution: *L'échange des Princesses*. Conférence organisée par l'Alliance Française, entrée pour les non-membres Fr. 10.-.

Mercredi 4 mars 2015, à 18h30, salle Rossier.

Rencontre avec Patrick Deville, écrivain. Dernières parutions: *Viva*; *Peste & choléra* (Prix Fémina 2012). Conférence organisée par l'Alliance Française, entrée pour les non-membres Fr. 10.-.

In der Bibliothek

DEUTSCHE BIBLIOTHEK FREIBURG

Rue de l'Hôpital 2
1700 Freiburg
Eingang B (mit Treppe)
oder C (rollstuhlgängig)
026 322 47 22
deubibfr@ville-fr.ch
www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Öffnungszeiten
Montag: geschlossen
Dienstag, Freitag: 14 bis 18 Uhr
Mittwoch: 10 bis 18 Uhr
Donnerstag: 14 bis 20 Uhr
Samstag: 10 bis 12 Uhr

Denise Erb (Projektleitung)

Jugendjahre in der Schweiz 1930-1950

Ältere Leute erinnern sich gerne an frühere Jahre und wissen Bemerkenswertes zu berichten. Mit Wehmut denken sie an die «gute alte Zeit» zurück und vergessen dabei oft, wie hart das Leben in den 30-/40er Jahren für die meisten Familien war. Nun melden sich 28 prominente Menschen mit ihren ganz persönlichen Geschichten, die jene turbulente Kriegs- und Nachkriegszeit aufleben lassen.



Res Brandenberger

Louis. Brot.

Louis und Leo sind Zwillinge, die in einem imaginären Trubschachen im Emmental aufwachsen. Sie leben in einer aussergewöhnlichen Symbiose. Leo denkt und spricht für Louis, der sich nur in prägnanten Doppelworten mit Punkt äussert. Sie erleben so manches, was schräger nicht erzählt werden könnte. Erst im Jungmänneralter gehen die beiden eigene Wege. Nicht nur ihr Leben, auch das ihrer Eltern ist ungewöhnlich und schreckt so

manchen Dörfler aus seiner Ruhe; trotzdem wird die Familie von den Einheimischen wohlwollend aufgenommen. Eine witzige Geschichte mit Tiefgang.



Camilo Sánchez

Die Witwe der Brüder van Gogh

Paris im Jahr 1890: Johanna van Gogh-Bonger ist mit Vincent van Goghs jüngeren Bruder Theo verheiratet, der Vincent finanziell aushält, damit er sich ganz seiner Kunst widmen kann. Als der Maler sich das Leben nimmt, stirbt kurz darauf auch Theo in verzweifelter Trauer. Nun stapeln sich in Johannas enger Wohnung Hunderte von Bildern van Goghs. Die Geschichte einer jungen Witwe, die sich nicht in die Passivität fügen wollte und allen Widerständen zum Trotz als Organisatorin, Kunsthändlerin und Herausgeberin der Welt die Stim bot.

David Nicholls

Drei auf Reisen

Connie und Douglas sind über zwanzig Jahre glücklich verheiratet. Der ideale Zeitpunkt für eine Trennung und einen Neuanfang, da auch Sohn Albie bald auszieht, findet Connie. Doch der letzten gemeinsamen, bereits geplanten Familienreise durch bedeutende Städte Europas soll nichts im Wege stehen. Gelingt ihnen ein Neuanfang und für den Vater eine vertiefte Beziehung zu seinem entfremdeten Sohn? Eine Reise, die trotz akribischer Planung unerwartete Wendungen nimmt und ihr Leben markant beeinflusst.

Freitag, 6. März, um 17.15 Uhr

Letzte Märchenstunde in dieser Saison.

Des **riffs** crescendo

UN GRAND SENTIMENTAL

Pierre-Do, un surnom tout trouvé pour un amoureux de la musique! Homme de radio, il évolue dans un registre humoristique et musical sur RougeFM, mais il est aussi un sérieux auteur-compositeur-interprète. Son dernier projet, «Pierre-Do et ses cordes», réunit autour de lui un quatuor à cordes et raconte la vie, les aventures et les déceptions du grand sentimental qu'il est.

«**D**es chansons, j'en fais depuis l'âge de douze ans, parce que j'aime chanter, parler et dire des choses. C'est aussi naturel que quelqu'un qui aimerait faire du sport.» Le Fribourgeois Pierre-Dominique Bourgknecht, alias Pierre-Do, raconte ses histoires sur 3 albums: *Nouveau recueil*, 17 (1995), *La Compagnie des Autres* (2000) et *Ma vie mon bordel*, en janvier dernier, soit quatorze ans plus tard! «Ça passe tellement vite!» Il ne s'est pas ennuyé, bien au contraire. «J'ai commencé à la radio et ça m'a pris pas mal de temps.» Au début des années 2000, il collabore avec le journaliste Ivan Frésard pour la mythique émission *La Soupe est pleine*, dont il produit des variantes farfelues du générique. Lorsque Frésard s'en va, Pierre-Do le suit. Sur RougeFM, ils montent *Les Patriotes*, un programme humoristique, et sont à l'antenne de RougeTV et de la TSR (RTS). Puis, sans Frésard, Pierre-Do reste sur les ondes vaudoises dans les matinales, pour les-

quelles il prépare des chroniques musicales et drôles. L'émetteur fribourgeois porte aussi la touche «Pierre-Do»; il est l'auteur des jingles tournant sur Radio Fribourg. Actuellement, en plus de ses activités radiodiffusées, l'artiste enseigne le français aux élèves germanophones du Collège de Gambach, sans oublier sa vie de famille.

De l'Ecole-club Migros à la scène parisienne

Le premier instrument de musique que le Fribourgeois étudie est la flûte à bec à l'Ecole-club Migros! Puis, à 14 ans, après quelques années de pianotage en solo, il prend des cours de piano-jazz, pour son recours à l'oreille plus qu'aux partitions. Le saxophone complète son apprentissage. On est alors au début des années 1990 et Jean-Jacques Goldman popularise ce bois. En 1992, à même pas 20 ans, Pierre-Do donne son premier concert sur la scène de La Spirale, en première partie d'un mime. S'ensuivent des prestations, tant en

Suisse qu'en Belgique et à Paris, où il se frotte au public international.



Et ses cordes

Pierre-Do ne crée jamais vraiment seul: il a collaboré, entre autres, avec un accordéoniste, un violoncelliste, des musiciens du Big Band du Conservatoire de Fribourg, au sein duquel il a lui-même joué. Dès 2007, il réunit autour de ses chansons un ensemble de cordes: violon, alto, violoncelle et contrebasse et devient «Pierre-Do et ses cordes». Pour ce collectif, il compose la musique et rédige les paroles. Suite à quelques concerts, il hésite à enregistrer un album avec ses cordes, mais la crise dans l'industrie du disque l'en dissuade. Ce n'est qu'en 2013 qu'il change d'avis. Les ventes en ligne offrent un second souffle au marché du CD et il n'était pas rare que le public, après ses prestations, réclame un enregistrement. Et c'est aussi une envie personnelle: «Je voulais me faire plaisir. Il s'agissait aussi de donner une impulsion nouvelle au projet. Un passage en radio, peut-être. Pour produire un objet de qualité avec un quatuor à cordes, il faut aller en studio d'enregistrement.» Et d'ailleurs, pourquoi un quatuor à

cordes? «C'est une petite formation, très homogène. Par contre, elle est fragile, que ce soit pour le volume, le jeu ou l'écriture. J'adore le sentiment d'écrire de la musique, j'ai vraiment pris mon pied!»

Même si ses interventions radiophoniques restent dans l'univers de la musique, le style abordé est bien éloigné de celui de ses cordes: «Pour les jingles ou les chroniques parodiques, je 'bidouille' avec mon ordinateur. En chanson, je fais ce qui me plaît. C'est beaucoup plus personnel. Quand je produis une chronique à la radio, j'ai envie de m'amuser mais je sais aussi que je dois faire rire. C'est une commande.»

Celui qui regrette de ne pas transpirer autant que Brel sur scène, qui se trouve bien désemparé sous un parapluie avec une jolie demoiselle, au contraire de Brassens, et qui excelle au ukulélé, manie les mots. «Ce qui m'inspire c'est essentiellement ma vie; je n'invente pas de personnage. Je pars d'impressions de moi-même où je me moque de moi. Chaque chanson a une histoire.»

www.pierre-do.com



PROCHAINES DATES :

13 mars

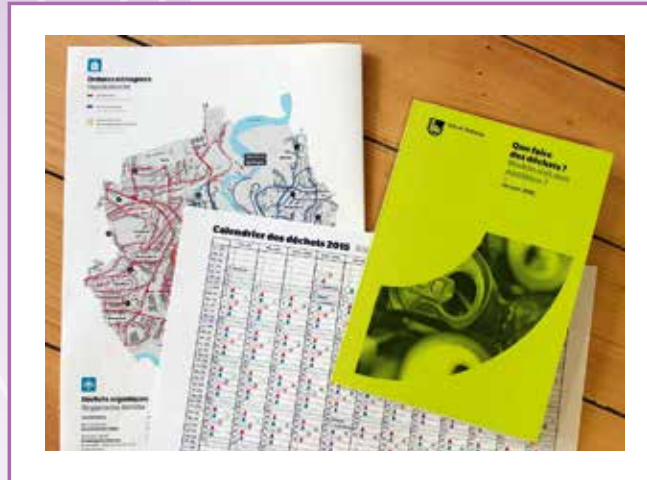
Café-théâtre de la Tour de Rive, La Neuveville

Juin

Festival «Mase M'enchante», Le Vieux Bourg, Mase

13 juin

Le Festival de La Cité Radieuse, Echichens



LES NOUVELLES PUBLICATIONS SUR LE TRI DES DÉCHETS

Ces prochains jours, les habitants et commerçants de la ville de Fribourg trouveront dans leur boîte aux lettres les nouvelles publications relatives à la gestion et au tri des déchets. Pour cette nouvelle édition, le traditionnel « Tout-ménage déchets » a été complètement revu, tant au niveau graphique que par rapport à son contenu.

Trois éléments pour une meilleure information

- La **brochure bilingue français-allemand** (24 pages A5) donne aux habitants toutes les informations utiles sur le tri et l'élimination des déchets : jours de ramassage, points de récolte dans les quartiers, déchetterie principale des Neigles, numéros de contact, etc.
- Le **document des cartes** (A3) comporte deux plans illustrant les zones de ramassage pour les ordures ménagères et le papier/carton. Au verso se trouve une liste de toutes les rues de la ville, avec les indications des jours de ramassage des ordures et du papier/carton.
- Le **calendrier annuel des déchets** (A4) est une aide utile pour ne pas oublier les jours de ramassage durant l'année et prendre connaissance des jours fériés et chômés, lors desquels les ramassages n'ont pas lieu.

Document à conserver

Les informations générales sur les déchets (brochure et carte) sont rééditées, en principe, tous les trois ans. Les habitants sont priés de les conserver soigneusement, afin de pouvoir les consulter en cas de besoin. Le calendrier, quant à lui, est distribué chaque année. Tous les documents sont disponibles auprès de différents guichets de la Ville, tels que le Contrôle des habitants, le Secrétariat de l'édilité ou la déchetterie des Neigles. Ils sont également téléchargeables en format PDF sur le site internet.

Feuilles d'information dans d'autres langues

Pour les habitants allophones, la Voirie met à disposition des feuilles A4 comportant les informations les plus importantes sur le tri des déchets. Elles seront disponibles en anglais, espagnol, italien, portugais, serbe et turc.

Informations : www.ville-fribourg.ch/dechets

DIE NEUEN ABFALLPUBLIKATIONEN

In den nächsten Tagen werden Einwohner und Geschäftsbetreibende der Stadt Freiburg in ihren Briefkästen die neuen Publikationen zur Abfallentsorgung in der Stadt Freiburg finden. Für diese Neuausgabe wurde das traditionelle Abfallmerkblatt komplett überarbeitet – dies sowohl in Bezug auf die graphische Gestaltung als auch den Inhalt.

Drei Elemente für eine bessere Information

- Die **zweisprachige Broschüre** (24 Seiten, A5) liefert den Einwohnern alle nützlichen Informationen zur Abfalltrennung und -entsorgung: Sammeltage, Sammelstellen in den Quartieren, zentrale Sammelstelle Neigles, Kontakte usw.
- Das **Kartendokument** (A3) enthält die Karten mit den Sammelzonen für Hauskehricht und Papier/Karton. Auf der Rückseite findet man eine Liste mit allen Strassennamen sowie den jeweiligen Sammeltagen.
- Der **jährliche Abfallkalender** (A4) soll dabei helfen, die Sammeltage während des Jahres nicht zu vergessen sowie Kenntnis zu nehmen von den Feiertagen und arbeitsfreien Tagen, an denen die Sammlungen ausfallen.

Dokumente zum Aufbewahren

Die allgemeinen Abfallinformationen (Broschüre und Karte) werden im Prinzip alle drei Jahre neu herausgegeben. Die Bewohner sind gebeten, diese sorgfältig aufzubewahren, um sie bei Bedarf konsultieren zu können. Der Kalender wird jedes Jahr neu verteilt. Alle Dokumente sind auch in den verschiedenen Dienststellen der Stadt erhältlich: Einwohnerkontrolle, Sekretariat der Baudirektion oder Sammelstelle Neigles. Sie können auch im PDF-Format auf der Internetseite der Stadt heruntergeladen werden.

Mehrsprachige Infoblätter

Für fremdsprachige Einwohner/innen stellt das Strasseninspektorat Infoblätter A4 mit den wichtigsten Angaben zur Abfalltrennung bereit. Sie werden in Englisch, Spanisch, Italienisch, Portugiesisch, Serbisch und Türkisch vorliegen.

Weitere Informationen: www.stadt-freiburg.ch/abfall

Mémento

CONCERTS

20 ans de Musica Viva

- musique improvisée, Café de la Marionnette, ve 27 février, 21 h
- Contes d'aujourd'hui, di 15 mars 17 h, centre Le Phénix

Orchestre de chambre de Bâle

je 5 mars, 20 h, Equilibre

International Piano Series

Aula Magna de l'Université

- **Yundi** : œuvres de Chopin, sa 7 mars, 19 h 30
- **Lukas Geniusas** : œuvres de Beethoven, Brahms, Prokofiev, di 22 mars, 17 h

Union instrumentale

concert annuel, sa 7 mars, 20 h, di 8 mars, 17 h, Aula du Collège de Gambach

Vierfältig

Schweizer Klänge damals und heute, So., 8. März, 17 Uhr, église Saint-Michel

La Gérinia de Marly

concert annuel, musiques anglo-saxonnes, ve 13, sa 14 mars, 20 h, Equilibre

Marmousets

avec le chœur de chambre de l'Université, *Requiem* de Duruflé, di 15 mars, 17 h, église Saint-Michel

Nordwestdeutsche Philharmonie

ve 20 mars, 20 h, Aula de l'Université

Chœur de Damoselles

intercantonal

sa 21 mars, 20 h, église Saint-Jean

La Lyre

concert annuel, sa 21 mars, 20 h, église Saint-Michel

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

EZ3kiel

sa 28 février, 20 h

Heavy Trash

di 1^{er} mars, 19 h

Metronomy

ve 6 mars, 19 h 30

Stress

ve 20 mars, 19 h

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

Evazzio Quartet

ve 27 février, 21 h

Barbouze de chez Fior

sa 28 février, 21 h

The Rambling Wheels unplugged

ve 6 mars, 21 h

Livia Marras Quartet + VaziØ/Dazzle

sa 7 mars, 21 h

Eric Bibb & Yana Bibb

ve 13 mars, 21 h

Relax, c'est samedi !

sa 14 mars, 21 h

The Old Scrap

ve 20 mars, 21 h

Gaby Moreno

sa 21 mars, 21 h

LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

Jeunesses musicales de Fribourg

- récital de violon, œuvres de Bartók, Fauré et van Beethoven, di 1^{er} mars, 17 h
- trio à cordes – musiques populaires, œuvres de Bartók, Falla, Dvořák et Piazzolla, sa 21 mars, 20 h 15

New York, New York – Phénix, Phénix

airs et duos de Broadway, je 12 mars, 20 h 15

Lunch concert

première sonate de Brahms au violon et piano, ve 27 février, 12 h 15-12 h 45

BONNY B BLUES CLUB

Route Saint-Nicolas-de-Flüe 22

Record du Monde – Bable's – We Brother's

sa 28 février, dès 19 h

Charly Morris

sa 7 mars, 21 h

Dirty Sound Magnet

sa 21 mars, 21 h

Aliose

repas-concert, sa 28 mars, dès 19 h 30

NUITHONIE

Villars-sur-Glâne

Mauvais conseils

danse, je 26, ve 27, sa 28 février, 20 h

Sautecroche aux petits oignons

théâtre musical familial, sa 28 février, 17 h, di 1^{er} mars, 15 h

Ave Maria

de Domenico Carli Acmoser C^{ie}, je 5 et ve 6 mars, 19 h, sa 7 mars 18 h, di 8 mars, 14 h

Lido Adriatico

de Domenico Carli Acmoser C^{ie}, je 5, ve 6, sa 7 mars, 20 h 30, di 8 mars, 15 h 30

Jadis

théâtre solo, me 11 mars, 19 h, je 12, ve 13, sa 14, di 15 mars 20 h

Et il n'en resta plus aucun

ve 13, sa 14 mars, 20 h

Bal littéraire

di 15 mars, 17 h

Röstigraben

théâtre de midi, ma 17, me 18, je 19 mars, 12 h 15

ÉQUILIBRE

Place Jean-Tinguely 1

Der Besuch der alten Dame

Tragikomödie, Theater St. Gallen, Fr., 27. Februar, 19.30 Uhr

It Dansa

danse, Jove Companyia, ma 17 mars, 20 h

THÉÂTRE DES OSSES

Givisiez

Chambre d'amis

projet théâtral bilingue (français-allemand), jusqu'au 1^{er} mars

Vaclav Havel agent double :

théâtre et politique

café littéraire, avec Matthias Urban, me 4, je 5 mars, 19 h 15

KELLER POCHE

Samaritaine 3

L'Opéra à Bretelles (zweispachig)

Sa. 28 Februar, 20.15 Uhr

Fründe

Theater und Musik für die Kinder, So., 15. März, 11 Uhr

Gravity Blues

Edmée Fleury, Konzert und One-Woman-Show, Sa., 14. März, 20.15 Uhr

THÉÂTRE

Les Héritiers

pièce d'Alain Krief, je 26, ve 27, sa 28 février, 20 h 30, Théâtre de la Cité (Grandes-Rames 36)

Ange Gabrielle

théâtre de Péroilles, sa 28 février, 20 h, di 1^{er} mars, 17 h, ve 6, sa 7, 20 h, di 8, 17 h, je 12, ve 13, sa 14, 20 h, Aula du CO de Péroilles

Ernest et Célestine

ont perdu Siméon

théâtre Crapouille, di 15 mars, 17 h, Centre de quartier du Schoenberg

LE BILBOQUET

Fonderie 8b

Pierre Miserez: Excusez-moi !

humour, ve 27, sa 28 février, 20 h 30

Nathalie Rudaz: Solo's

chanson, sa 14, 20 h 30, di 15 mars, 17 h

NOUVEAU MONDE

Esplanade de l'Ancienne-Gare 3

Choréoké

ve 27 février, 22 h

Chocolat Show: Teatro de Ocasion

di 8 mars, 10 h

LE TUNNEL

Grand-Rue 68

Les Faylons

pop rock, ve 27 février, 21 h

Café deuil périnatale

je 5 mars, 19 h

Le Quadratuor

lyrique et chanson, ve 6 mars, 21 h

Sébastien Peiry

pop rock, sa 7 mars, 21 h

Les lectures de l'Épître

groupe littéraire, je 12 mars, 20 h

MPG Trio

jazz, ve 13 mars, 21 h

Déroute Chronique – Fils Gillégittimes

jazz-chanson, sa 14 mars, 21 h

Pour le moment

jazz et bossa, ve 20 mars, 21 h

Alfredo Bridon y su grupo aché de Cuba

musique cubaine, sa 21 mars, 21 h



Fête de la musique de Fribourg • Appel aux musiciens

Aux musiciens, chœurs, groupes de tous styles qui souhaitent se produire bénévolement le 21 juin lors de la Fête de la musique de Fribourg : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 18 mars. Infos et inscriptions sur www.fete-musique.ch.

Freiburger Musikfest • Aufruf an Musiker

An alle Musiker, Chöre, Bands und Orchester, die am 21. Juni am Musikfest von Freiburg unbezahlt auftreten möchten: Anmeldung bis am 18. März. Infos und Anmeldung: www.fete-musique.ch.

ESPACEFEMMES

Rue Hans-Fries 2

Trico'thé

je 5 mars, 14 h

Tour de ville à Fribourg

ma 10 mars, 13 h 45, inscription jusqu'au 9 mars

Saveurs d'ici et d'ailleurs: Colombie

ve 13 mars, 19 h, paiement jusqu'au 10 mars

Porte-monnaie recyclés

ma 17 mars, 14 h

Visite de Fri-Santé

ma 24 mars 9 h, inscription jusqu'au 20 mars

LE QUADRANT

Route Saint-Nicolas-de-Flüe 2

Prévenir le cancer du côlon avec une alimentation saine et équilibrée

information, me 4 mars, 15 h 30

Je vis avec un proche en fin de vie. Quelle expérience !

café-échange, ma 17 mars, 18 h 30

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue des Alpes 2

Prière de Taizé

ve 6 mars, 20 h

Vibrations hébraïques

du me 18 au ve 20 mars. Divers événements sur la culture hébraïque, programme www.centre-ursule.ch ou 026 347 14 00

Danses méditatives

lu 16, je 26 mars, 20 h

CINÉMA REX

Ciné Brunch

Kuzu (The Lamb)

(K. Ataman, 2014), di 8 mars, 11 h

Ciné Plus

- **National Gallery** (F. Wiseman, 2014), di 1^{er} mars, 11 h
- **The Maltese Falcon** (J. Huston, 1941), di 15 mars, 18 h

EXPOSITIONS

Urs Kehl: De l'extérieur vers l'intérieur

jusqu'au 28 février, espace 25 (Pérolles 25)

Dark Folk

de Jeffrey Knopf, jusqu'au 28 février, Trait noir (rue du Pont-Suspendu 10)

Pilon à os – exposition de gravures

Un jour ou l'autre... tout finira par s'arranger, jusqu'au 28 février, Clinique générale (cabinet du Dr C. Plancherel)

Sylvie Fontana

dessin, jusqu'au 3 mars, Galerie Le temps de vivre (rue de la Cathédrale Saint-Nicolas 3)

Claudius

jusqu'au 7 mars, Le Bûcher (Karrweg 1)

Robert Heineken: Lessons in Posing Subjects + Clouds in the cave

du 27 février au 3 mai, Fri-Art

Monumental

sculpture et architecture chez Niki de Saint Phalle, dès le 1^{er} mars, Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle

Adrian Fahrländer et ses invités

du 7 mars au 4 avril, Atelier-Galerie J.-J. Hofstetter

Poussins – Küken

du 14 mars au 19 avril, Musée d'histoire naturelle

Regards

œuvres peintes de J.-M. Déglise, jusqu'au 21 mars, Résidence Les Bonnesfontaines (route des Bonnesfontaines 24)

Rrom

photographies d'Yves Leresche, du 21 mars au 9 mai, Bibliothèque cantonale et universitaire

Heidi Gassner – ... plus de 42 lignes...

jusqu'au 3 mai, Musée Gutenberg

Un demi-siècle de présence en Afrique

jusqu'au 27 juin, tous les samedis, Institut Sainte-Ursule (rue de Lausanne 92)

Un dernier verre ?

jusqu'au 20 septembre, Service archéologique de l'Etat (Planche-Supérieure 13)

CONFÉRENCES

Mémoire, (in-) oubli et responsabilité

organisée par le domaine sociologie, politiques sociales et travail social de l'Université de Fribourg, me 25 février, 17 h 15, Auditoire A, Université de Miséricorde

Philippe Deville

me 4 mars 18 h 30, salle André-Joseph Rossier, ancien Hôpital des Bourgeois

Sainte Barbe

par V. Villiger Steinauer, présentation d'un saint à travers des œuvres choisies, di 8 mars, 16 h, Musée d'art et d'histoire

Des fondements à la mise en œuvre d'une école inclusive

par Patrick Bonvin, dans le cadre des 50 ans des Buissonnets, ma 10 mars, 17 h 30, HEP Fribourg (rue de Morat 36)

Verhören

Performance von M. Nadj Abonji zu den Hexenprozessen in den Graubünden 1652, Do., 12. März, 20 Uhr, KUB

Marcello dans ses mémoires

par S. de Reyff, lu 16 mars, 19 h 30, Musée d'art et d'histoire

Olivier Barrot:

L'âge d'or du boulevard me 18 mars, 18 h 30, salle A102, Ecole de culture générale Fribourg (av. du Moléson 17)

Quelles limites existent actuellement sur les manipulations technologiques du vivant ?

par M. Squillaci Lanners, ma 24 mars, 19 h 15, Kinderstube (rue de l'Hôpital 4)

DIVERS

Cirque Helvetia

du 27 février au 1^{er} mars, place de pétanque du Jura

Goulag Festival

sa 28 février, Pisciculture
– 19 h 15 : Tar Queen
– 20 h 45 : The Chikitas
– 22 h 30 : We love Machines
– 0 h : Hawaii Ho'Okanaka Jukebox
– Dès 22 h : After party au Café de l'Ancienne Gare

Le Parloir

dès 18 h : bar et petite restauration, Arsen'Alt (Derrière-les-Remparts 12)
– ve 6 mars, 19 h : soirée jeux
– ve 20 mars, 20 h 30 : projection du film *Le cochon de Gaza* (2011)

Ateliers de bricolage

dès 6 ans (dès 4 ans si accompagné), Musée d'histoire naturelle, inscription au 026 305 89 00
– *Viens découvrir le paradisiaire !* me 4 et 11 mars, 14 h
– *Imprime tes poussins !* me 18 mars, 14 h

Bourse aux vélos de ProVelo

sa 21 mars, 13 h 30-15 h, Collège Sainte-Croix. Réception des vélos, ve 17 h-19 h et sa 9 h-12 h

Soirée syrienne

organisée par Passerelle Suisse-Syrie en collaboration avec le FIFF et la Ville de Fribourg, me 25 mars, 20 h 30, SousSol (rue de Lausanne 91). Concert de Trio Mara, buffet de spécialités du Proche-Orient.

SPORTS

Tour du lac de Pérolles

di 8 mars, infos : www.triathlonfribourg.ch

Le Cirque – gala du Club de patinage artistique Fribourg et Romont

di 22 mars, 14 h, BCF Arena